

L'importance du positionnement « juste » de l'administrateur indépendant

Que veut dire « indépendant » pour un administrateur ?

La différence, c'est son positionnement. L'Administrateur Indépendant défend d'abord l'intérêt et la pérennité de l'entreprise avant celui de ses actionnaires. Par ailleurs, il ne doit en aucun cas dépendre des honoraires perçus pour cette mission.

C'est pourquoi la transparence dans la rémunération est essentielle. Une rémunération trop faible influence inévitablement comme contrepartie l'insuffisance du temps consacré et trop élevée elle menace son indépendance.

Quel est le profil de l'administrateur indépendant idéal ?

Ce sont les années d'expériences qui font la différence ! Elles lui permettent de connaître parfaitement le monde de l'entreprise et de rester à la bonne distance durant les crises tout en maintenant un point de vue qu'il estime juste.

Son domaine d'activité, ses compétences et son expertise doivent venir compléter et enrichir les connaissances existantes du conseil d'administration et correspondre aux défis de l'entreprise.

Grâce à son indépendance, il saura, toujours de manière bienveillante, confronter les choix du dirigeant. Son rôle, nous le rappelons, est d'assurer la pérennité de l'entreprise.

En cas de crise, c'est un pilier sur qui se reposer. Il saura prendre de la hauteur pour ne pas se laisser submerger et ainsi pouvoir agir.

Qu'en est-il de sa responsabilité ?

Aux mêmes titres que les autres membres du conseil d'administration, la responsabilité de l'administrateur indépendant est engagée si des irrégularités, des dissimulations ou des fraudes sont avérées.

Qu'est-ce qui fait la différence ?

Un administrateur indépendant doit rester informé de toutes les dernières actualités, de ce qui se sait mais aussi de ce qui ne se sait pas encore. Ses activités quotidiennes deviennent alors une force pour les conseils d'administrations. Etant confronté à différentes réalités, il est en mesure d'anticiper et de conseiller au mieux les dirigeants.

Chez Apia, nous offrons à nos membres (administrateurs indépendants) des formations et du temps dédié à l'échange dans la plus grande confidentialité. C'est ainsi que nos membres restent informés des dernières tendances et des préoccupations actuelles. Ils peuvent ainsi apporter une réelle valeur ajoutée dans leurs conseils d'administrations.

Pour maintenir l'excellence de nos administrateurs indépendants, nous avons des critères d'adhésion stricts.

De plus, nos membres sont ou ont tous été :

- Chefs d'entreprise d'une PME
- Administrateurs d'une PME ou administrateurs professionnel
- Indépendants financièrement
- Formés tout en acceptant de se perfectionner à la fonction d'administrateur indépendant

Pour nous, une bonne gouvernance est la clé pour perdurer.

Vous souhaitez intégrer un nouveau membre dans votre conseil d'administration ? Vous ne savez pas qui choisir pour vous assurer de son impartialité ? Contactez-nous ! Nous vous présenterons nos membres.

Equipe APIA Swiss

Mai 2022